

Atelier 7: Cyber/harcèlement, entre théorie et réalité du terrain

- Rappels de quelques notions: harcèlement, cyberharcèlement, lois
- Implémentation de la prévention «Halte au harcèlement » dans l'EPS de Aubonne (Vaud)
- Discussion/questions

Harcèlement

On parle de harcèlement lorsqu'une personne est exposée de manière **répétitive**, sur une certaine **durée** à des comportements **hostiles** (physiques ou psychologiques) de la part d'une ou plusieurs personnes sans trouver la façon de se défendre

Caractéristiques du harcèlement

- Répétition
- Relation asymétrique
- Intention de nuire
- (Catheline, 2008 ; Lucia, 2010 ; Olweus, 1999)
- Trois « groupes » impliqués: auteur, victime, groupe témoins

Facteurs de risque

- Toute différence (raciale, physique, handicap,...) mais aussi enfants effacés manquant de confiance en soi
- Mauvais climat scolaire, équipes pédagogiques instables, règles peu claires, faible attachement à l'école, etc.

Identification des victimes/signes objectivables

- Plaintes (mal de tête, de ventre, fatigue, etc.), absentéisme, isolement social, usage de substances, chute des notes, refus de participer à des sorties, victime de moqueries, vol.

Profil des victimes

- Pas de profil type mais éléments souvent observés: anxiété, manque de confiance en soi, élèves, sensibles, tranquilles, isolés, peu insérés socialement, « soumis », plutôt faibles physiquement, provocateurs irritants, parents surprotecteurs

Profil des auteurs

Impulsifs, comportements antisociaux, agressifs et violents, physiquement forts, indifférents, manquant d'empathie, échappant aux limites, victimes de punitions, besoin de pouvoir, parfois soumis à la pression du groupe (situation paradoxale)

Cyber-harcèlement

(informations extraites du rapport sur le (cyber)harcèlement entre pairs établi par Rebecca Ruiz, Basile Perret, Olivier Duperrex, Unité PSPS, Vaud, octobre 2016)

- Un rapport du Conseil fédéral de 2010 retient la définition suivante: Publication de textes, d'images ou de films diffamatoires par le biais de moyens de communication modernes (...) dans le but de dénigrer, de compromettre ou de harceler une personne, sachant que ces attaques sont généralement des actes répétitifs ou commis lors d'une période relativement longue, et que les victimes se caractérisent par une grande vulnérabilité (Peter K.Smith et al.,2008).

Exemples de cyber-harcèlement

(informations extraites du rapport sur le (cyber)harcèlement entre pairs établi par Rebecca Ruiz, Basile Perret, Olivier Duperrex, Unité PSPS, Vaud, octobre 2016

- Moqueries en ligne
- Propagation de rumeurs par téléphone mobile, internet ou sur un réseau social
- Création d'une page ou d'un profil à l'encontre d'une personne
- Envoi de photos sexuellement explicites ou humiliantes
- Envoi de messages injurieux ou menaçants par sms

Cyber-harcèlement et harcèlement

(informations extraites du rapport sur le (cyber)harcèlement entre pairs établi par Rebecca Ruiz, Basile Perret, Olivier Duperrex, Unité PSPS, Vaud, octobre 2016

- *« Les études révèlent que les élèves victimes de cyber-harcèlement le sont également souvent à l'école » (Debarbieux & Catheline, 2011)*
- *« Même si le harcèlement sur internet n'a pas lieu physiquement à l'école, le fait que les protagonistes s'y retrouvent suffit à avoir des conséquences sur le climat scolaire (...). C'est pourquoi, le cyber-harcèlement **doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école car il n'est souvent qu'une des modalités** » (Debarbieux & Catheline, 2011)*

Prévention au niveau de l'établissement (EPS Aubonne)

- Implémentation (règlement)
- Communication
- Formation des adultes
- Prévention auprès des élèves (fil rouge)

Cas avérés

Efficacité de diverses interventions

- **Ce qui ne fonctionne pas** (exemples):
politiques rigides de tolérance zéro,
exclusion temporaire ou renvoi,
stigmatisation des élèves sans
accompagnement

Efficacité de diverses interventions

- Ce qui fonctionne: leadership ferme de la part des adultes, formation de liens affectifs entre élèves et enseignants (dialogue, activités informelles), surveillance et conception efficace des terrains de jeu, le fait d'impliquer les élèves, intervention par les pairs...

Protocole d'intervention (EPS Aubonne)

- Ancien protocole: protocole détaillé basé sur le protocole des dépendances
- Constat: processus lourd, peu adapté aux besoins du terrain
- Nouvelle manière de fonctionner:
- Chaque membre du groupe prévention est une « antenne »; c'est le groupe qui actionne les divers points du protocole

Nouveau protocole en cours d'élaboration:

1. suspicion/cas avéré

- L'enseignant soupçonne ou est informé d'une situation de harcèlement ou un parent, un élève, la victime contacte la le groupe prévention, un enseignant, ou la Direction
- La personne informée contacte une personne du groupe prévention

2. Convocation du groupe

- La personne contactée du groupe (ou la Direction) convoque le groupe pour une réunion urgente: il n'y a pas forcément tout le groupe disponible dans un premier temps. La psychologue scolaire est informée ainsi que la Direction.

3. Réunion/plan d'action

- Actions pour
 - a) **La victime**: entretien, suivi individuel, suivi avec les parents, l'enseignant
 - b) **L'auteur**: entretien, suivi, sanction ou avertissement ou autre mesure éducative le mercredi, réparation, etc.
 - c) **Le groupe « témoin »** (la classe): intervention en classe, espace de parole, lettre aux parents....

4. Interventions et communication

- A chaque cas, une mesure différente
- La Direction ou une personne désignée du groupe informe les personnes concernées (enseignants de la classe, membres du groupe prévention non impliqués directement, parents, etc.

5. Suivi et debriefing

- Évaluer la situation (éventuellement 2^{ème} passage en classe) ou autre mesure complémentaire (suivi individuel, etc.)

Discussion et questions